

« Une première en France »

OVALIE INNOVATION La filiale recherche et développement de Maisadour et Vivadour travaille sur l'épandage nouvelle génération



Depuis janvier 2012, Ovalie innovation se creuse les méninges pour permettre aux deux géants coopératifs, Maisadour et Vivadour, d'avancer de façon dynamique, pour leurs milliers d'adhérents. Stéphane Ballas, chargé de projet au côté, notamment, du directeur scientifique Thierry Veronese, a à cœur de présenter l'une des innovations actuellement à l'essai : l'épandage de couverts végétaux par drone.

« On utilise déjà le drone comme vecteur, dans l'agriculture, pour la télédétection (on conseille ainsi les exploitants sur les pieds manquants, les hectares nécessitant de l'azote, etc.). On s'est dit : "pourquoi pas s'en servir d'acteur ?" Aujourd'hui, seuls les produits de biocontrôle peuvent être répandus par drone (l'épandage de phytosanitaire par aéronef est interdit). La réglementation est très

stricte. Et effectivement, depuis quatre ans, on s'en est servi pour contrer la pyrale du maïs, un insecte prédateur. Les résultats sont mitigés. »

Semis de couverts végétaux

Ils sont en revanche bien plus prometteurs dans l'épandage de couverts végétaux. Qu'est-ce que c'est ? « Nous avons énormément de maïs dans les Landes. Une fois la céréale récoltée, la terre reste non couverte tout l'hiver. Or, la réglementation oblige à semer des couverts, qui pompent l'azote (et ne se retrouve pas dans les courts d'eau), freine l'érosion des sols et lui donne de la matière organique. Les agriculteurs ne le font pas toujours, car la récolte intervient en octobre-novembre, et la terre est ensuite gamie d'eau, il devient difficile d'épandre », poursuit Stéphane Ballas.

Ovalie innovation a testé l'an dernier, et réitère l'essai cette année,



Stéphane Ballas.

PHOTO OVALIE INNOVATION

l'épandage de petites graines sélectionnées, par un drone autoguidé (sans pilote !) pensé par Reflet du monde, entreprise spécialisée dans les drones. « On le sème pendant la végétation du maïs, la graine tombe au sol et germe, aidé par la dernière irrigation. Les résultats sont très concluants, c'est une première en France. » Maisadour et Vivadour pourraient commercialiser dès 2019 ce qui est aujourd'hui encore un prototype. Qui sème quand même un hectare en moins de vingt minutes. Inno-

E. P.